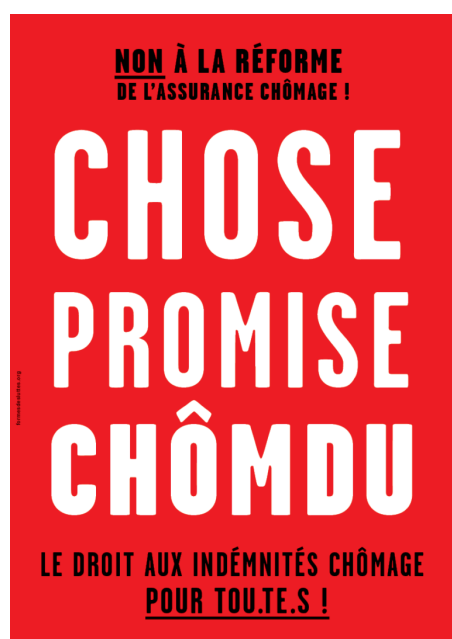


Contre l'autoritarisme et la casse libérale : propageons les luttes !

SUD Culture Solidaires

Le gouvernement vient de réenclencher sa réforme libérale de l'assurance chômage, qui va réduire les droits de très nombreux/ses chômeurs/ses . Au printemps dernier, pourtant, les précaires et les intermittent-es, refusant la destruction de notre système de protection sociale, s'étaient fortement mobilisé-es contre celle-ci, en occupant plus d'une centaine de lieux culturels. Le gouvernement persiste donc dans des choix économiques et sociaux clairement au service du capitalisme.



Services publics et sécurité sociale : zones à défendre

La crise sociale et sanitaire a rappelé l'importance des services publics mis à mal par les gouvernements successifs, en particulier dans la santé, où l'hôpital public a subi des fermetures et des restructurations sans fin, ainsi que des suppressions de postes. Mais les baisses de moyens et les

suppressions de postes ont visé les services publics dans leur ensemble, en particulier à la Culture. Dans le même temps, Emmanuel Macron s'acharne à détricoter l'assurance chômage, ce bien collectif qui permet aux salarié-es de continuer à survivre en l'absence d'emploi. Alors que le Conseil d'État a suspendu la réforme en juin dernier, le gouvernement publie un nouveau projet de décret qui n'est que le copier-coller de la réforme initiale durcissant considérablement les règles de calcul d'indemnisation. Ce nouveau décret doit entrer en vigueur le 1er octobre.

Crise sanitaire et sociale du coronavirus : incurie et autoritarisme

Pour se dépêtrer d'une crise sanitaire sans fin, Emmanuel Macron a choisi pour unique mesure – la plus autoritaire – la généralisation du passe sanitaire. Pourtant une vraie politique de santé publique dotée de moyens, allant vers les plus précaires, les plus isolé-es socialement et géographiquement aurait permis non seulement de lutter efficacement contre la pandémie, mais aussi de prendre en charge l'ensemble des problématiques de santé tout en renforçant la cohésion sociale. Mais il a préféré choisir une politique de la contrainte et du contrôle pour faire oublier l'incurie de son gouvernement depuis le début de la crise épidémique. Cette décision s'inscrit dans la continuité de la politique sécuritaire menée par le gouvernement, telle que la rêvait une droite la plus extrême. Le passe sanitaire accroît encore la surveillance numérique généralisée, restreint l'accès aux services publics et à la culture et délègue une politique de contrôle aux employeurs. A la faveur de l'été, le gouvernement a en outre présenté une nouvelle loi sécuritaire fourre-tout (amendes forfaitaires pour vol à l'étalage, fichage des mineurs étrangers, caméras en garde à vue, évolution de la CNIL) qui autorisera, entre autres, les drones policiers, dans la suite de la Loi Sécurité Globale. Le

Passé sanitaire et les drones sont les outils d'un même projet idéologique « technopolicier ». Bienvenue dans le monde macronien de demain : libéralisme économique et autoritarisme social.

Mesures de prévention et missions d'accueil : surveiller et punir

Les travailleurs et travailleuses au contact du public ou en première ligne, attendront encore longtemps des mesures protectrices auxquelles l'employeur est pourtant tenu, mesures que nous réclamons depuis le début de la pandémie : masques FFP2, retour des jauges et ventilation adéquate. De plus, le gouvernement a décidé de renvoyer travailler sur site une partie des personnes vulnérables.

A partir du 30 septembre, les jeunes de plus de 12 ans devront aussi présenter leur passe sanitaire pour accéder notamment aux lieux culturels, bibliothèques comprises. A l'heure où 2021 a été déclarée année de la Lecture, ces restrictions d'accès rendent caduques toute réelle politique culturelle en faveur du livre et de la lecture. La mise en œuvre de ce passe sanitaire porte atteinte aux missions des personnels d'accueil auxquelles ils/elles sont attaché-e-s. : Accueillir le public, quel qu'il soit et non le contrôler, et le trier en fonction de son statut sanitaire !

Réprimer encore...

La logique punitive de la politique gouvernementale vise aussi plus spécifiquement les sans-papiers enfermés en Centre de rétention en vue de leur expulsion. Depuis plus d'un an, plusieurs étrangers détenus en CRA ont été envoyés en prison pour avoir refusé un test PCR. Cette pratique administrative avait été jugée illégale et dénoncée par la Contrôleuse des lieux de privations de liberté. Le gouvernement a choisi

d'entériner dans la loi de « gestion de crise sanitaire » du 9 août, la pénalisation du « refus de test PCR ». Une mesure qui n'a rien à voir avec la santé publique mais bien avec le « tout répressif » du gouvernement.

En grève le 1er octobre contre l'extension du passe sanitaire aux jeunes et contre la mise en œuvre de la réforme de l'Assurance Chômage

En grève le 5 octobre pour nos droits sociaux, les services publics ainsi que la justice sociale et écologique

C'est à nous de défendre nos droits collectifs ! Ne les laissons pas faire !